Créer son verger en AB

OBJECTIFS

Etre capable de mettre en place un verger diversifié en AB

PRÉ-REQUIS

Pas de pré requis

CONTENU

** Choisir le lieu d'implantation et le type de verger adapté à son projet
Rappels sur les principes de base de l'arboriculture biologique : le verger, un écosystème global.
Choix du site et topographie: orientation/exposition, implantation plaine/piémond/montagne, importance du type de sol
Choix du système de verger : mono-variétal ou multi-spécifique
Choix du matériel végétal

** Aménager l'irrigation de son verger et choisir les aménagements liés à la biodiversité
estimation des besoins en eau
Le choix du type d'irrigation: goutte-à-goutte, aspersion sous ou sur frondaison matériel adapté et coût
Types d'aménagements favorables à la biodiversité: haies, bandes fleuries, enherbement spontané ou semé, répartition spatiale

** Choix des variétés, portes greffes et itinéraires techniques adaptés à son projet et son terrain
Choix des variétés en fonction de ses objectifs et de son terrain
Choix des portes-greffe: différences, difficultés,...
Les formes fruitières: La taille de formation, les différentes tailles et impact sur la production
Itinéraires techniques: apports d'éléments technico-économiques

** Mettre en place un chantier de plantation :
- La préparation du sol
- le matériel de plantation et l'organisation du chantier
- les coûts de plantation
Rôle des pollinisateurs sur la production
Les principaux ravageurs et maladies en arboriculture

** Etre capable de dimensionner son verger et d'établir un plan d'action
Définition de ses objectifs de production
Construction du système de production: choix des espèces, surfaces envisagées, itinéraires techniques, estimation des rendements, chiffre d'affaire, charges,...
Valorisation et commercialisation de la production envisagée : transformation, modes de commercialisation,…
Construction du calendrier de production

** Etablir un plan d'action et analyser les forces et faiblesses de son son projet:
- retro-planning et échéances du projet
- Mises en évidence des forces et faiblesses du projet
- Identification des facteurs-clés de réussite et des points de vigilance.
Bilan de la formation

Modalités pédagogiques: visite de terrain, exposé théorique, échange avec les stagiaires

Une attestation de formation sera remise en fin de formation.
Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Gard

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 31/10/2020

TARIFS

Adhérent	**462 €**

Formation prise en charge par VIVEA, AIF, CPF ou autres Adhésion à l'ADDEARG (15€)

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Responsable de stage: Anne-Sophie ROBAST
ADDEAR Gard
26 rue Centrale
30190 Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89
addearg.formation@gmail.com

NOTE : Bulletin créer le 28/01/2020 V4

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
02/11/2020	En salle, à définir en fonction du groupe de stagiaires 30 Gard	Jean-Luc Petit, formateur en arboriculture biologique
01/11/2020	Chez un stagiaire (proposez-vous!) 30 Gard	Jean-Luc Petit, formateur en arboriculture biologique

THÈMES

Création d\'activité / diversification

Pratiques et productions agricoles

PARTENAIRES

LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN

FINANCEURS

VIVEA Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

pôle emploi

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)